

Politique de protection des données personnelles Prospection commerciale VNITECH-SIFEL

La présente politique de protection des données personnelles vise à vous informer sur la collecte et le traitement de données personnelles dans le cadre du formulaire du jeu « Proviti – Vinitech 2022 – Stand » à des fins de prospection.

Cette politique vous est destinée si vous êtes un participant au jeu.

Ce document n'est pas de nature contractuelle et ne crée pas d'obligation au-delà de ce qui est déjà prévu par la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

QUI EST L'ENTITE RESPONSABLE DES TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES ET QUEL EST L'OBJET DE LA PRESENTE POLITIQUE ?

Vos données personnelles sont recueillies sur et via le formulaire en ligne du jeu. Elles sont traitées sous la seule responsabilité de CDA France.

Ces données sont traitées dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés » (la « **loi Informatique et Libertés** ») modifiée et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données dit règlement général sur la protection des données ou RGPD (le « **RGPD** »).

La présente politique vise uniquement à vous informer sur les traitements de vos données personnelles mis en œuvre sous la seule responsabilité de CDA France.

Informations sur les traitements mis en œuvre sous la responsabilité de CDA France

Finalités poursuivies par les traitements mis en œuvre et fondements juridiques sur lesquels repose la poursuite de chacune de ces finalités :

Finalités poursuivies	Fondements juridiques
Adresser aux participants par mail de la prospection sur les prestations Proviti et les solutions numériques du réseau des Chambres d'agriculture.	Consentement de la personne concernée
Gérer les demandes des participants de transmission de leurs données personnelles à la Chambre départementale d'agriculture du siège de leur exploitation ou de leur société.	
Collecter et conserver la preuve du consentement des participants aux traitements susvisés de leurs données personnelles, ainsi que de la preuve de la prise de connaissance du Règlement du jeu et de la présente Politique par ces derniers.	Intérêts légitimes CDA France (préservation de ses droits et intérêts)
Gestion des demandes d'exercice des droits prévus par le RGPD et la loi Informatique et Libertés.	Respect de l'obligation légale de répondre aux demandes d'exercice de droits et de vérifier en cas de doute raisonnable l'identité du demandeur

Catégories de données personnelles traitées dans le cadre des traitements mis en œuvre :

- Données renseignées par le participant dans la partie « Coordonnées » du formulaire en ligne ;
- Données techniques de connexion (heure de début et de fin du questionnaire).

D'où proviennent les données personnelles traitées dans le cadre des traitements mis en œuvre ?

Vos données personnelles sont collectées :

- soit auprès de vous à partir du Site ;
- soit par le biais de cookies et autres technologies similaires utilisées sur le Site.

Entités qui ont accès à vos données personnelles dans le cadre des traitements mis en œuvre :

- Notre sous-traitant Microsoft (pour l'hébergement du formulaire) ;
- Les collaborateurs de CDA France en charge du traitement des finalités susvisées ;
- Avec votre consentement, la Chambre départementale d'agriculture du siège de votre exploitation ou de votre société.

Caractère obligatoire ou non de la collecte et du traitement des données personnelles mis en œuvre :

- la collecte et le traitement des données signalées par un astérisque (*) est obligatoire pour permettre à CDA France de traiter votre demande. A défaut de collecte, cette demande ne pourra pas être traitée ;
- la collecte de données personnelles est également obligatoire pour les justificatifs d'identité pouvant être demandés en cas de doute raisonnable sur l'identité d'une personne formant une demande d'exercice de droits. Cette obligation découle de la réglementation applicable. A défaut de collecte, CDA France ne sera pas en mesure de répondre à vos éventuelles demandes.

Durée de conservation des données personnelles dans le cadre des traitements mis en œuvre :

Données concernées	Durée de conservation
Données traitées pour adresser aux participants par mail de la prospection sur les Offres de service PROAGRI du réseau des Chambres d'agriculture	3 ans à compter de la collecte des données ou du dernier contact émanant du prospect
Données traitées pour gérer les demandes des participants de transmission de leurs données personnelles à la Chambre départementale d'agriculture du siège de leur exploitation ou de leur société	15 jours à compter de la transmission des données à la Chambre départementale d'agriculture concernée
Données traitées dans le cadre de la collecte et de la conservation de la preuve du consentement des participants aux traitements de données requérant leur consentement	Durée identique à celle de la finalité pour laquelle le consentement a été donné
Données traitées dans le cadre de la conservation de preuves et gestion de précontentieux et contentieux	Période pendant laquelle la responsabilité de CDA France peut être engagée
Données traitées dans le cadre de la gestion des demandes d'exercice des droits prévus par le RGPD et la loi Informatique et Libertés	5 ans à compter de la fin de la procédure liée à la demande

A l'issue des durées précédemment listées, vos données seront soit supprimées, soit anonymisées. Et en cas de précontentieux ou contentieux, toutes ou certaines de vos données pourront faire l'objet d'une conservation prolongée si celles-ci s'avèrent utiles pour ledit précontentieux ou contentieux.

Transferts des données personnelles en dehors de l'Espace Économique Européen :

Vos données ne font pas l'objet de transferts en dehors de l'Espace Economique Européen.

Quels sont vos droits sur vos données personnelles ?

Vous disposez, dans les conditions définies aux articles 15 et suivants du RGPD :

- du droit d'obtenir la confirmation que des données personnelles vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données personnelles ainsi qu'à plusieurs informations sur les traitements effectués (**droit d'accès** - article 15 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir la rectification des données personnelles vous concernant qui sont inexactes (**droit de rectification** - article 16 du RGPD) ;

- du droit d'obtenir l'effacement de données personnelles vous concernant dans certains cas (**droit d'effacement ou « à l'oubli »** – article 17 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir la limitation des traitements dans certains cas (**droit à la limitation du traitement** – article 18 du RGPD) ;
- du droit de recevoir les données personnelles que vous avez fournies, dans un format structuré, et/ou de demander de transmettre ces données à un autre responsable de traitement, lorsque le traitement est fondé sur le consentement et que le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés (**droit à la portabilité des données** – article 20 du RGPD) ;
- **du droit de définir, modifier et révoquer à tout moment des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles les concernant après votre mort** en application de l'article 85 de la loi Informatique et Libertés modifiée. Ces directives peuvent être générales ou particulières. Le ou les responsables de traitement peuvent uniquement être dépositaires des directives particulières concernant les données traitées, les directives générales peuvent être recueillies et conservées par un tiers de confiance numérique certifié par la CNIL.
Vous avez aussi le droit de désigner un tiers auquel les données vous concernant pourront être communiquées après votre mort. Vous devez alors vous engager à (i) informer ce tiers de votre démarche et du fait que des données permettant de l'identifier sans ambiguïté seront transmises à CDA France et à la Chambre Départementale et (ii) à lui communiquer la présente politique de protection des données.

Vous avez également le droit de retirer votre consentement afin qu'il soit mis un terme aux traitements des données personnelles vous concernant (**droit d'opposition** – article 21.1. du RGPD) ;

Pour plus d'informations sur vos droits et les conditions dans lesquels vous pouvez les exercer, vous pouvez consulter le dossier de la CNIL accessible à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>

Vous pouvez exercer vos droits de la manière suivante : en écrivant à CDA France à l'adresse suivante : dpd@apca.chambagri.fr

En cas de doute raisonnable, CDA France sera amenée à vous demander des informations ou documents supplémentaires afin de vérifier votre identité.

Pour répondre aux demandes relatives à l'exercice des droits précités aucun paiement n'est exigé. Toutefois, conformément à l'article 12 du RGPD, lorsque les demandes d'une personne concernée sont manifestement infondées ou excessives, par exemple en raison de leur caractère répétitif, CDA France pourra exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre les mesures demandées ou refuser de donner suite à ces demandes.

La demande d'exercice de droits sera traitée dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Au besoin, ce délai peut toutefois être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçues.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la CNIL).